École Lambert-Closse

Conseil d'établissement 2025-2026

P R O C È S - V E R B A L

SÉANCE N°: 1

DATE DE LA SÉANCE : 2025-10-16

La rencontre s'est tenue en présentiel à Lambert-Closse.

PRÉSENCES :

	Initiales	Présent(e)	Absent(e)	
Marie-Renée Vial - Parent d'élève	MRV	X		
Jean-Marc Abela - Parent d'élèves	JMA	X		
Ismerie Anglade - Parent d'élève	IA	X		
Florence Marcil-Denault - Parent d'élève	FMD			Absente
Armance Bradenburg - Parent d'élève	AB			Absentre
Nathalie Aumais - Directrice	NA	X		
Sophie Leduc - Enseignante	SL	X		
Jean-Louis Stevenin – Enseignant	JLS	X		
Camille DeChantal – TES				

X Nastassia Marcogliese Checchin, Orthophoniste X Karen Perez – RDLT9 et membre de de la communauté X Rima Meghoufel, Technicienne au service de garde X Sarah Lusthaus, Parents d'élèves et parent substitut	NMC KP MT SL	
Anne Laure Jeanson Ariane Lacombe		

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

Quorum atteint : 4 parents sont présents.

La séance débute à 18h14.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'AG

3.1. Suivi au procès-verbal.

Mme. Aumais nous fait la lecture du procès verbal de l'AGA

4. Élire un président et un vice-président.

Marie-Renée par acclamation à la présidence.
Jean- Marc par acclamation à la vice-présidence.

5. Déterminer le calendrier des séances du conseil d'établissement.

Doodle à faire pour les rencontres suivantes:

2e rencontre: doodle entre le 27 novembre et le 4 décembre

3e rencontre: le 22 ou 29 janvier

4e rencontre: le 10 ou 12 mars

5e rencontre: le 12 -13 - 14 mai

6e rencontre: le 11 juin

+ envoyer les invitations calendrier aux participant.e.s par Marie-Renée Vial
+ **Point de suivi:** Une fois le calendrier fixé, voir avec les participant.e.s s'ils ont besoin de gardiennage afin de décider du budget alloué.

6. Établissement des règles de régie interne.

Nous avons établi les règles de régie interne.

7. Formation obligatoire pour tous les nouveaux membres (premier mandat) du CÉ.

Tous les nouveaux membres vont la suivre.

8. Déclaration d'intérêt à compléter lors de la première rencontre du CÉ.

Tous les membres parents présents ont signé, les autres devront le faire à la prochaine rencontre.

9. Présentation des surplus et déficits de l'année scolaire 2024-2025.

Remis à la prochaine rencontre - version préliminaire

10. Liste de fournitures scolaires à approuver pour des classes spécialisées (approbation).

Aucunes à approuver.

11. Sorties éducatives : (approbation).

Pas de tableau à présenter.

12. Levée de fonds pour les élèves de l'école (approbation).

Résolution 01: Levée de fonds pour les élèves de l'école par L'OPP qui organisera la fête Balloween le vendredi 24 octobre de 18 h 00 à 21 h 00 au gymnase. Des billets seront vendus la semaine du 13 octobre et nous garderons des billets pour les enfants des classes spécialisées. L'argent amassé

permettra de faire une levée de fonds pour des activités pour les élèves de l'école. (fond 4).
La Résolution a été approuvée à l'unanimité par courriel le 8 et 9 octobre.

Résolution 02: Camille du comité des fêtes des élèves demande un budget au CE pour faire l'achat d'une machine à pop-corn sera achetée et utilisée lors des fêtes organisées par le comité des fêtes de Lambert Closse. Le CE approuve la dépense d'environ 400$, le montant sera précisé ultérieurement.

Point de suivi pour Mme Aumais: Est-ce que des dépenses au fond 4 peuvent être approuvé l'année précédente pour les dépenses faites en début d'années suivantes?

13. Présentation du plan de lutte et approbation.

Mme. Aumais présente le nouveau plan de lutte uniformisé
Forces: Le service de garde est presque complet.

Résolution 03 - Le CE adopte le plan de lutte (LIP, art. 75.1) à l'unanimité.
Proposé par: JLS
Secondé par: NMC

14. Points d'information

14.1. Direction : Procédure pour le bal des finissants avec Sarah
14.2. OPP
14.3. Service de garde
Stabilité au service de garde 3 postes de dîner non couvert.
Changement de tarification du Centre de service.
Inscription aux journées pédagogiques: Respecter les dâtes.
On ne peut plus changer les inscriptions des enfants.
Pour les changements de fréquentations il faut avertir le service de garde 2 semaines à l'avance.

Envoi pour les journées pédagogiques 1 semaine à l'avance au lieu de 3 semaines.
Comité de parents - Un comité portant sur les activités des JP ne relève pas des compétences du CE.
Point de suivi, sur la mise en place d'un sondage afin que l'intérêt des parents soit pris en considération pour les choix d'activités.

14.4.Relance des loisirs

Karen parle de l'avantage d'être dans l'école pour voir les comportements plus problématique et d'en parler directement avec les éducateur.trice.s directement.

Présente la programmation de l'automne.

Préinscription 1er au 7 décembre. Nouvelle plateforme, ça fonctionne bien.

15. Parole au public

16. Correspondance

17. Varia

- Mme Aumais présente les balises du fond 4 à voix hautes
- Est-ce qu'une partie du fond 4 peut être investi? Non parce que ça appartient au Centre de service. Un investissement en projet est la façon la plus pertinente d'utiliser le fonds.
- **Point de suivi:** Une plateforme de dons pour le CSSDM sera mise en ligne. Est-ce qu'on peut donner à l'école directement. Mme. Aumais doit se renseigner.
- Demande pour que les parents s'impliquent dans l'organisation des fêtes de début et fin d'année.
- Ismerie Anglade nous dit que le MEQ offre une aide alimentaire sur demande de subvention. Pour acheter des collations santé, entre autres. **Point de suivi pour Mme. Aumais** quant aux critères pour avoir cette subvention.

18. Levée de la réunion

21h04

Présidente du CÉ

Nathalie Aumais

Directrice de l'école